

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS
SEANCE DU 12 JUIN 2017**

ETAIENT PRESENTS : Yves GEORGE, le Maire,
Madame LE FLOCH Claire, MARTIN Dominique, ROSSIGNOL Anne,
Messieurs DOS SANTOS Féliberto, GLEDEL Georges, LASNIER Henri, OLESKOW Philippe, PESME
Olivier, PREVOST Guy, TRIOREAU Philippe, VIRLET François.

ABSENTS ET EXCUSES : TALBOT Alain, TOUZELET Serge

POUVOIRS : TALBOT Alain donne pouvoir à OLESKOW Philippe
TOUZELET Serge donne pouvoir à PREVOST Guy.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LE FLOCH Claire

DATE DE LA CONVOCATION 07 JUIN 2017

Nombre de conseillers	15
En exercice	14
Présents	12
Absents excusés	2
Pouvoirs	2

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 20 mars.

DELIBERATIONS

- Personnel : recrutement d'un agent contractuel – service école
- Ajustements budgétaires : F.P.I.C.
- Cimetière : Révision tarifs concessions
- Indemnités allouées au comptable public

AUTRES POINTS

- Commissions communales et communautaires
- Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 20 mars. Observations de Mr Virlet sur la délibération n° 2017-10, *vote à l'unanimité* pour l'élection d'un adjoint. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR

Approbation du règlement intérieur cantine, garderie et transport scolaire des deux écoles – année scolaire 2017-2018.

PERSONNEL – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL – SERVICE ECOLE - DELIBERATION NO 2017-24

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à l'école Victor Hugo, Monsieur le Maire propose de recruter, du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, un adjoint technique territorial à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 23h53 (temps annualisé). Le Conseil Municipal, unanime, accepte le recrutement d'un agent contractuel et charge le maire d'effectuer toutes les démarches administratives

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES – F.P.I.C. – DELIBERATION NO 2017-25

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Pour l'année 2016, la collectivité a trop perçu, il y a lieu de rembourser la somme de 5 358€. Un ajustement budgétaire est nécessaire pour l'annulation partielle du FPIC.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Imputation	Intitulé	Dépenses
67	Charges exceptionnelles	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 5 358€
CHAP.022	DEPENSES IMPREVUES	
022	Dépenses imprévues	-5 358€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les écritures comptables.

CIMETIERE – REVISION TARIFS CONCESSIONS – DELIBERATION N° 2017-26

Selon la délibération n° 2014-40 du 14 avril 2014, il y a lieu de réviser les tarifs des concessions et emplacements. Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels : pleine terre 90€ - Case columbarium 710€ - durée de la concession trentenaire 100€.

INDEMNITES ALLOUEES AU COMPTABLE PUBLIC- DELIBERATIONS NO 2017-27

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la collectivité est rattachée à la trésorerie de Blois agglomération. Une délibération est nécessaire pour le versement des indemnités allouées au nouveau comptable public. Le Conseil municipal, avec trois abstentions et onze voix « pour » demande le concours du comptable public pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, accorde l'indemnité de conseil au taux de 80%, ce qui représente environ 412€ annuellement.

REGLEMENT INTERIEUR RESTAURATION SCOLAIRE – GARDERIE – TRANSPORT SCOLAIRE – DELIBERATION NO 2017-28

Monsieur le Maire présente les règlements intérieurs relatifs au fonctionnement de la restauration scolaire (pour les deux écoles), de la garderie et du transport scolaire (pour le RPI). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, en approuve les termes, valide les nouveaux tarifs tels que présentés ci-dessous pour la prochaine année scolaire 2017/2018 :

CANTINE	TARIFS	GARDERIE	TARIFS
Repas régulier	3.70€	Demi-journée matin midi ou soir	4.70€
Repas occasionnel	4.80€	Journée (matin et soir)	7.10€
Repas adulte	5.35€	Forfait mensuel demi-journée	32.15€
		Forfait mensuel journée matin et soir	43.35€
		Forfait retard	25.00€

INFORMATIONS G.PREVOST

*Sécurité: Installation des caméras prévue la deuxième quinzaine de juillet. La caméra, rue de la Loire, sera installée au moment de l'effacement des réseaux probablement fin 2018.

*Jeux de la Cour du Puits : Des demandes de devis sont en cours.

*Eclairage public : Le bureau d'études Noctabène est missionné pour effectuer un diagnostic sur le réseau d'éclairage public ; Coût de l'intervention 2 200€ subventionnés à hauteur de 60% par le SIDELC avec la garantie de subventions supplémentaires pour le remplacement à venir des mâts et lanternes.

*Personnel communal : Recours à une main d'œuvre intérimaire sur quatre semaines pour assurer l'entretien des espaces verts.

* Syndicat des eaux SIAEP : Une étude patrimoniale sur les réseaux d'eau potable des communes membres est lancée ; Coût de la prestation 9 000€, subventionnés à hauteur de 80% par l'agence de l'eau. Le contrat d'affermage passé avec Véolia arrive à échéance à la fin de l'année. Un cabinet d'étude est missionné pour recherche d'un délégataire pour un contrat de 12 ans à partir de janvier 2018. Pour alimenter la future ZAC des Coutures, un surpresseur sera installé à proximité du château d'eau.

INFORMATIONS G.GLEDEL

*Aménagements mairie-école : Troisième rencontre avec l'architecte ; Un relevé topographique du bâtiment a été fait. La demande de permis de construire sera déposée en mairie à la mi-juillet ainsi que le chiffrage des travaux. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du coût qui est de l'ordre de 1,3 million d'euros. Des subventions sont attendues de la part de la Région, du Département pour 380 000€. Un prêt bancaire de 900 000€ est prévu sur 25 ans permettant ainsi de maintenir la capacité d'investissement à venir. Présentation du projet le 30 juin au Conseil municipal.

*ZAC des Coutures : Le 22 mai dernier, une réunion a eu lieu avec l'aménageur NEXITY pour l'avancement des travaux (voirie, chemins communaux et espaces verts).

*P.L.U.i-HD – 2^{ème} étape : Ce document regroupe le zonage et les règles d'urbanisme, les orientations en matière de déplacements urbains (P.D.U.) et en matière d'habitat (P.L.H.). La phase diagnostique est terminée. Une enquête publique est prévue en juin 2020.

*P.L.U. de MENARS : Ce document a été validé par le commissaire enquêteur. Reste l'approbation de la communauté d'agglomération de Blois - AGGLOPOLYS en juillet. Présentation du dossier le 30 juin au Conseil municipal.

INFORMATIONS C.LE FLOCH

*C.I.A.S. Dans le cadre de la Commission Communautaire Solidarité et Innovation Sociale, un groupe de travail s'est organisé pour recenser et encourager le développement des initiatives des jeunes de 15 à 25 ans. Un état des lieux, sous la forme d'un entretien, auprès des mairies des 43 communes est proposé pour répertorier ce qui a pu ou non être mis en œuvre autour des 15/25 ans.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

DECHETS – CADRE DE VIE – FOURRIERES – F.VIRLET.

*Plan Climat Air Energie Territorial : Solutions et actions à mener sur les économies d'énergie et la qualité de l'air.

*Programme d'implantation des points tri : 30 points aériens sont prévus dont 20 à Blois et 10 sur le reste du territoire, aménagement de 6 points tri enterrés.

*Projet de retraitement des matières : vêtements....

QUESTIONS DIVERSES

FETES ET MANIFESTATIONS – Dates à retenir

24 juin : Feu de la Saint Jean avec l'orchestre de la casserole – Paëlla géante

14 juillet : Fête nationale

15 septembre : Fête des voisins

1^{er} octobre : Brocante

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
GEORGE Yves le Maire		PESME Olivier	
DOS SANTOS Féliberto		PREVOST Guy	
GLEDEL Georges		ROSSIGNOL Anne	
LASNIER Henri		TALBOT Alain	Absent – excusé – pouvoir à Ph.OLESKOW
LE FLOCH Claire		TOUZELET Serge	Absent – excusé – pouvoir à G.PREVOST
MARTIN Dominique		TRIOREAU Philippe	
OLESKOW Philippe		VIRLET François	

